

Frais de déplacement hors Québec

Paragraphe 18 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2)

Divulgation des renseignements relatifs aux dépenses

Frais de déplacement des titulaires d'un emploi supérieur

Exercice financier : 2024-2025

Trimestre : avril à juin

Nom de la personne	Fonction	Objet	Dates du déplacement		Ville ou municipalité	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents		Accompagnateurs	
			Du	Au						Montant	Description	Nom et fonction	Total des frais ⁽¹⁾
Juliette Champagne	Sous-ministre	91e Congrès de l'Acfas	2024-05-13	2024-05-14	Ottawa	264,00 \$	274,00 \$	219,45 \$					
Juliette Champagne	Sous-ministre	Participation aux rencontres du Réseau intergouvernemental sur la francophonie canadienne et du Conseil des ministres sur la francophonie canadienne	2024-08-06	2024-08-09	Halifax	1 213,92 \$							

⁽¹⁾ Total des frais de transport, d'hébergement, de repas et autres frais inhérents.

Informations complémentaires :

Les frais déclarés sont ceux comptabilisés pour le trimestre. Les frais pour un déplacement peuvent s'échelonner sur plus d'un trimestre et sont diffusés lors de la comptabilisation.

Les frais de déplacement du ministre sont diffusés par le ministère du Conseil exécutif.